

FAULQUEMONT ▶ Politique

Conseil municipal : place aux activités des jeunes



L'adhésion à la charte Moselle Jeunesse sera débattue lors de cette séance.

Photo d'illustration RL/Pierre HECKLER

Ce lundi soir, c'est jour de conseil municipal à Faulquemont. Divers points sont à l'ordre du jour, comme l'adhésion à la charte Moselle Jeunesse. Cette dernière offre la possibilité aux jeunes de faire des activités pendant les vacances.

Le conseil municipal de Faulquemont se déroulera ce lundi 30 septembre, à 19 h en mairie.

À l'ordre du jour : une autorisation d'ester en justice. Le con-

seiller d'opposition Patrick Bonnet sollicite l'annulation de la délibération du 8 avril 2019 par laquelle le conseil municipal a décidé de céder 27 parcelles au lieu-dit Wintersheck à la société Deltaménagement dans le cadre de l'aménagement de ce secteur.

Les autres points concernent une demande de subvention à la région Grand Est pour la réhabilitation de la mairie annexe de Chémery, une promesse de vente de terrains à la société Deltaménagement, l'attribution de subventions aux sports de compétition et subvention

exceptionnelle au twirling-bâton. Les élus se pencheront aussi sur l'adhésion à la charte Moselle Jeunesse et la vente de parcelles à bâtir le long de la route de Strasbourg. La municipalité envisage par ailleurs la réalisation d'un pôle santé et habitat rue de Metz, dans un immeuble inhabité situé entre le Crédit Mutuel et la boulangerie Boizet. Pour cela, les élus devront valider les termes de la convention de maîtrise foncière opérationnelle entre l'Établissement public foncier de Lorraine, la société Logiest et la commune.